



PROGRAMME MIVA

Santé

Au Sud global, les conditions sanitaires sont marquées par une offre de soins insuffisante, la pauvreté et un taux élevé de maladies infectieuses et de malnutrition, en particulier dans les régions éloignées. Dans le cadre de son programme Soins de santé, miva soutient les partenaires locaux en favorisant la mobilité, afin de promouvoir des mesures qui améliorent la prise en charge médicale dans les régions concernées.



Localisation: les régions rurales et éloignées dans les pays pauvres du Sud



Moyens de transport: Ambulances, véhicules tout-terrain, motos



Bénéficiaires: les populations défavorisées des pays en développement, qui pâtissent de l'insuffisance des infrastructures sanitaires



Objectif: améliorer les soins de santé dans les pays pauvres grâce à la mobilité



Coûts annuels du projet:
financement propre des partenaires du projet: 150'000 CHF,
besoin de crédits miva: 300'000 CHF

Accès des plus démunis aux soins de santé dans les pays en développement

L'accès aux soins de santé est une condition préalable à une vie saine. Notre programme s'articule autour de l'objectif de développement durable «bonne santé et bien-être» des Nations unies:

«Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable. En mettant l'accent sur un financement plus efficace des systèmes de santé, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, un meilleur accès aux professionnels de santé et davantage de conseils sur les moyens de réduire la pollution ambiante, des progrès significatifs peuvent être réalisés pour sauver des vies.»



Situation de départ

L'état de santé de la population dans de nombreux pays en développement est critique. Très souvent, la population pâtit d'une infrastructure sanitaire insuffisante et délabrée. Les maladies liées à la pauvreté et les épidémies récurrentes y sont très répandues. Des conditions d'hygiène médiocres, notamment une eau insalubre, favorisent l'apparition de maladies comme le choléra. Par ailleurs, de nombreux enfants sont atteints de malnutrition.

Quant aux femmes, elles endurent souvent des blessures physiques et psychologiques dues à la violence (sexuelle). À cela s'ajoutent les accidents causés par une infrastructure de transport déplorable, surtout dans les régions éloignées. L'accès limité aux services de santé aggrave encore la situation.

Objectif

En finançant des moyens de transport, miva améliore l'accès des populations défavorisées du Sud global aux soins de santé. Des moyens de transport fiables permettent de garantir l'accès à des soins médicaux dans les régions rurales, souvent difficiles d'accès. Plus aucune autre personne ne doit mourir parce qu'elle n'a pas pu se rendre à temps à l'hôpital. Les malades dans les villages isolés doivent également pouvoir accéder à des soins de santé. miva veille à ce que les organisations humanitaires locales disposent de véhicules adaptés pour pouvoir effectuer leur travail de manière efficace et durable. Les compétences de miva en matière de mobilité, combinées au savoir-faire des partenaires locaux, permettent non seulement d'améliorer l'accès aux soins de santé, mais aussi de promouvoir, sur le long terme, le bien-être de communautés entières.



Mesures

Le programme «Soins de santé» appuie des mesures locales visant à améliorer la santé des populations cibles:

- **Accès aux soins de santé de base**

Accès aux services de soins ambulatoires et hospitaliers, aux médicaments et aux vaccins

- **Santé de la mère et de l'enfant**

Réaliser des examens prénataux et postnataux pour réduire les complications durant et après la grossesse et surveiller la croissance des enfants en bas âge

- **Campagnes de sensibilisation et d'éducation**

Faire connaître les mesures de prévention, notamment en matière de vaccination, d'hygiène, d'eau potable, d'alimentation saine, de planning familial et de lutte contre le VIH/sida et les épidémies telles que le paludisme, le choléra et la tuberculose

- **Réalisation de campagnes de vaccination chez les enfants en bas âge**

contre la poliomyélite, la tuberculose, la varicelle, etc.

- **Mesures de prévention et traitement du VIH/sida**

Dépistage du VIH et délivrance régulière de médicaments aux personnes concernées, sensibilisation et éducation

- **Cliniques mobiles**

Ces cliniques réalisent des examens préventifs, se rendent dans les villages pour prodiguer des soins aux personnes qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans un établissement de santé et se déplacent à domicile pour soigner les patients alités.

- **Achat et distribution de médicaments**

aux personnes dans le besoin. Approvisionnement régulier des dispensaires et des centres de santé en médicaments et en équipement médical.

- **Accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène**

dans les régions défavorisées (programmes WASH). C'est essentiel pour prévenir les maladies liées à l'eau et promouvoir la santé en général.

Absence de mobilité

Les partenaires de miva au Sud global estiment que l'accès à la mobilité est l'une des conditions essentielles pour améliorer les soins de santé. Le manque de mobilité ne permet pas de garantir l'accès aux soins de santé de base. Des personnes meurent parce qu'elles ne réussissent pas à se rendre à temps à l'hôpital, faute d'ambulances. Les habitants des villages isolés sont privés de soins médicaux. La prise en charge des populations locales ainsi que le transport du personnel, des équipements et des médicaments sont indispensables pour mettre en œuvre les mesures prévues. Or, les régions rurales éloignées sont le plus souvent desservies par des routes impraticables. Par conséquent, la bonne exécution du programme requiert des véhicules fiables.

En l'absence de véhicule particulier, les organisations humanitaires locales dépendent principalement des transports publics, qui sont généralement des plus aléatoires, voire ne desservent pas du tout les zones les plus éloignées. Le manque de mobilité est comblé par la location de véhicules. Cette option est très coûteuse et les organisations, en particulier les petites organisations, ne parviennent pas toujours à financer ces frais. Les projets sont souvent menés par des femmes qui se déplacent dans les régions concernées, ce qui ne fait que renforcer la nécessité de disposer d'un moyen de transport sûr.

Impact

Notre programme contribue à améliorer l'accès des populations rurales aux soins de santé au Sud global. En soutenant les régions bénéficiaires, nous créons les conditions nécessaires à l'adoption de modes de vie conscients et durables par la population. Plus spécifiquement, pour les partenaires de miva, l'utilisation de moyens de transport se traduit par un renforcement général des capacités opérationnelles (planification, indépendance, accessibilité, fiabilité), du transport (personnel, équipements, médicaments et soins médicaux sur place) et du transfert de connaissances (campagnes de sensibilisation et d'éducation).

Bénéficiaires

Au Sud global, et notamment dans les régions rurales éloignées, le taux de mortalité et de morbidité parmi les populations défavorisées est particulièrement élevé, leur accès aux soins de santé étant plus difficile. miva travaille en étroite collaboration avec des organisations humanitaires locales qui ont déjà accompli des progrès notables dans l'amélioration des soins de santé. Ces organisations misent sur l'expertise de spécialistes qui connaissent bien les besoins des populations locales ainsi que les structures propres à chaque système de santé.

Contribution au développement durable

Garantir des soins de santé de base améliore la santé de la population locale et réduit le coût économique des maladies. Un meilleur accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène aide à préserver les ressources naturelles et favorise le développement durable dans les régions concernées. Les mesures de prévention et la sensibilisation au VIH/SIDA, à l'hygiène et au planning familial renforcent

le tissu social et contribuent, sur le long terme, à améliorer la qualité de vie.



Budget

Chaque année, 15 véhicules sont affectés au programme Soins de santé.

Coût total	CHF 450 000.--
Financement propre des partenaires (1/3)	CHF 150 000.--
Contribution miva (2/3)	CHF 300 000.--

Les frais de préparation des projets de miva s'élèvent à 10 % des besoins de crédits

Projets

Retrouvez quelques-uns de nos projets en cours à l'adresse suivante: www.miva.ch/sante



Les cliniques mobiles acheminent le personnel médical, les vaccins et les médicaments jusque dans les villages reculés qui en ont désespérément besoin.



Des ambulances viennent en renfort lorsque l'hôpital le plus proche est très éloigné et qu'aucun véhicule ou transport public n'est disponible. Grâce à leur équipement, elles peuvent administrer les premiers soins aux patients sur place.



Dans les régions dépourvues de routes, les malades et les blessés peuvent être transportés en urgence à l'hôpital par moto-ambulance.

Activités de miva

miva s'est spécialisée dans le financement de moyens de transport et de communication adaptés aux conditions dans les pays en voie de développement. À cet effet, miva soutient les organisations locales dans leurs propres projets qui bénéficient au plus grand nombre possible de personnes. Les partenaires de projet de miva agissent sous leur propre responsabilité et sont en mesure d'apporter une contribution substantielle de leur côté. Par ses activités, miva favorise le développement durable sur place de sorte que les populations puissent améliorer elles-mêmes leur situation économique et sociale et développer des perspectives d'avenir dans leur milieu environnant.

Exigences relatives aux projets et aux partenaires

Les partenaires du projet sont largement ancrés dans la population. Ils disposent de structures qui permettent et favorisent la participation globale de la population, en particulier des groupes défavorisés tels que les femmes et les jeunes, les communautés indigènes et les personnes handicapées, quelle que soit leur affiliation politique, ethnique et religieuse. Ils poursuivent des objectifs clairement définis et développent des visions pour l'avenir. Ils font preuve d'une structure organisationnelle établie et d'une comptabilité adéquate. En outre, ils doivent avoir le statut de personne morale. miva ne soutient pas les personnes privées.

miva demande au partenaire de projet de fournir des informations détaillées quant à l'organisation et le projet à soutenir. La requête doit comprendre une description précise de la situation économique et socio-politique locale ainsi que des renseignements sur les infrastructures existantes telles que les voies de transport, les transports publics et les moyens de communication. En plus, le partenaire doit justifier le besoin d'acquisition d'un nouveau moyen de transport ou de communication et illustrer ses activités par des photos expressives. Une proposition de financement et la consolidation des comptes des deux années précédentes sont également à joindre à la demande. Afin de pouvoir vérifier l'exhaustivité des informations nécessaires, miva les réclame à l'aide d'un formulaire détaillé. Les requêtes sont examinées, évaluées et approuvées par la commission des projets de miva qui se compose de professionnels expérimentés dans le domaine de la coopération au développement.

miva ne soutient que les moyens de transport et de communication fonctionnels dont l'équipement et le standard sont indispensables pour atteindre les performances requises. L'objectif principal est d'assurer la mobilité nécessaire et urgente. En général, miva finance des véhicules neufs ou des occasions de haute qualité, car ceux-ci sont, contrairement aux voitures usées suisses, parfaitement adaptés aux conditions régionales. Le financement des moyens de transport ou de communication est réglementé dans un accord de coopération entre miva et le partenaire de projet comprenant un contrat de service. Cet accord est établi de sorte que les objectifs favorisent le développement durable et soient vérifiables.

Suivi et analyse des risques

miva vérifie la mise en œuvre correcte de projets au moyen de visites aléatoires sur place et, en règle générale, au moyen des pièces justificatives demandées et d'un bref rapport. Pour les projets dépassant un coût de CHF 10'000, miva exige un rapport final après un an qui présente les résultats d'une auto-analyse du partenaire en ce qui concerne la réalisation des objectifs de performance. miva dispose d'un réseau bien établi de personnes et d'institutions de confiance, ce qui lui permet d'évaluer les partenaires locaux avec compétence et de suivre la mise en œuvre des projets. Grâce à des échanges réguliers et des visites sur place, miva renforce continuellement ce réseau. Pour chaque projet, une analyse des risques bien fondée et actualisée est effectuée. Cette action fait partie du suivi du contexte avant et après l'approbation d'un projet, en étroite consultation avec l'organisation partenaire et les personnes de confiance locales. Par ailleurs, les développements politiques dans les pays prioritaires sont observés en permanence. En cas d'incidents susceptibles d'affecter ses projets, miva se réserve le droit de prendre des mesures adéquates.

Les partenaires de projet sont sensibilisés à ce sujet et conscients du fait qu'ils portent l'entière responsabilité quant à l'utilisation correcte des moyens de transport ou de communication co-financés par miva. Ainsi, ils sont tenus d'agir avec la vigilance qui s'impose pour ne pas compromettre la sécurité des personnes et des marchandises transportées ni d'autres véhicules et outils utilisés.